



## Probleme avec ancien bailleur

Par **LEDHUY**, le **28/06/2008** à **11:23**

bonjour je me suis fait expulser de mon appartement l'année dernière n'ayant pas trouvé de local pour mes meubles les huissiers les ont emmenés j'avais un mois pour les récupérer mais je n'avais pas d'endroit où les mettre.  
suite à ça j'ai pris rendez-vous avec l'agence chez qui j'avais mon logement pour savoir où était passé mes meubles car j'ai une grosse dette chez eux ils m'ont répondu qu'ils les avaient emmenés à la déchèterie pour les détruire je leur ai demandé un justificatif mais on m'a répondu qu'il n'y en avait pas est-ce normal? il devrait avoir une preuve normalement? et je pense aussi que pour emmener mes meubles à la déchèterie ils doivent louer un camion et si c'était le cas ils auraient dû facturer à ma charge la location du camion mais rien dans l'attente d'une réponse favorable  
merci